CAP Accordeur de pianos Formation Intensive

-

Accordage pianos
Maintenance réparation pianos

CAP Accordeur de pianos Formation Intensive

Type de formation
    Initiale
Durée de la formation
    1 an
Public
    tout public / Niveau 3eme
Prix
    Consulter l'ITEMM
Formation diplômante
    Non
Temps partiel
    Non
Formation courte
    Non
Contrat de professionnalisation
    Non
Apprentissage
    Non

CAP Accordeur de pianos Formation Intensive

Présentation

Le CAP Accordeur de pianos forme des professionnels capables d’assurer l’accord, le réglage et la maintenance de base des pianos droits, neufs ou d’occasion. Cette

formation permet de développer à la fois une acuité auditive fine, une maîtrise des gestes techniques, et une compréhension des mécanismes acoustiques et mécaniques du piano.
Les apprenants apprennent à accorder un instrument au diapason souhaité, à le régler et à contrôler son rendu sonore en jouant une oeuvre musicale. Ils acquièrent également des notions d'harmonisation, ainsi que les bases de la petite réparation sur les claviers et mécaniques.

CAP ACCORDEUR DE PIANO

Pré-requis

Réaliser les opérations d'accord, réglage et contrôle sonore sur un piano droit.
Développer l'écoute fine et la coordination gestuelle nécessaire à l'accord de précision.
Mettre en oeuvre les réparations de base sur les mécaniques et claviers de pianos droits.
Diagnostiquer l'état de l'instrument, établir un devis simple et transmettre les éléments au fabricant si nécessaire.
Conseiller le client sur l'entretien, le bon usage et les caractéristiques des pianos.

Programme

CAP Accordeur de pianos

Le titulaire du CAP Accordeur de pianos est un professionnel qualifié qui sait accorder et régler les pianos droits neufs et d'occasion.

Coordonnées

Institut Technologique Européen des Métiers de la Musique (ITEMM) *71 avenue Olivier Messiaen*
72000 LE MANS *02 43 39 39 00*
Voir le site